# BOURSE ETUDIANTE POUR LES FILIERES DU SOCIAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Pour la rentrée 2025-2026, le Département du Nord va accorder des bourses à des élèves assistants de service social, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants. En contrepartie, les étudiants percevant cette bourse s'engagent à travailler, une fois diplômés(es), au sein des services départementaux pour une durée égale au versement de cette bourse.

Peuvent bénéficier de cette bourse, les étudiants actuellement en 2e année d'études, destinés à intégrer la 3e année d'études en formation :

d'assistant de service social
d'éducateur spécialisé
d'éducateur de jeunes enfants

Cela concerne les étudiants de nos centres de formation partenaires :

RTS (Institut régional du travail social),
ESSLIL,
IUT de Lille site de Tourcoing,
EESTS (École européenne supérieure en travail social),
CRFPE Lille (Centre régional de formation des professionnels de l'enfance).

Le montant est de 4 207,60 euros par année scolaire. La somme est répartie en 5 versements de 841,52 euros, aux mois d'octobre, de décembre, de février, d'avril et juin.

Le dossier de candidature est à déposer **avant le samedi 31 mai 2025. Si** celui-ci est retenu, vous recevrez une convocation pour un entretien de sélection à une date sur une des deux périodes des jurys prévues du 18 au 20 juin 2025 et du 25 au 27 juin 2025.

https://services.lenord.fr/bourse-etude

**Conseil départemental du Nord**:
51 rue Gustave Delory
59047 - Lille
https://lenord.fr